

# PIC & CTC

## TOP DEPART DES

# NÉGOCIATIONS 2019

**Objectif CFDT :  
donner à chaque  
agent la  
possibilité de  
construire son  
avenir  
professionnel le  
plus sereinement  
possible.**

Mercredi 13 février 2019, la BSCC et la DRIC réunissaient les organisations syndicales pour la plénière de lancement de nouvelles négociations PIC. Conformément aux engagements pris dans l'accord national 2018, l'année 2019 sera marquée par une refonte du texte de référence sur les métiers en PIC (CDSP de 2006) et l'ouverture de négociations articulées autour de 5 grands thèmes que sont l'amélioration des conditions de travail, la formation et les parcours qualifiants, l'évolution professionnelle, les plans de déplacement d'entreprise, le recrutement et la promotion.

Pour la CFDT, ces nouvelles discussions doivent passer par une négociation tant sur l'évolution des métiers en PIC et la revalorisation de la structure fonctionnelle associée, que sur l'accompagnement des postiers face aux évolutions de leurs métiers.

**Objectif CFDT : donner à chaque agent la possibilité de construire son avenir professionnel le plus sereinement possible**

Pour la CFDT, il est primordial que ces négociations aboutissent à une meilleure visibilité de l'évolution des métiers en PIC. Adossées à un schéma industriel repensé, elles doivent permettre de reconnaître la polyvalence et les efforts fournis quotidiennement pour absorber les nouvelles activités indispensables à La Poste. Il s'agira également d'améliorer les conditions de travail tant sous l'angle SST que sous celui de la reconnaissance des qualifications. La CFDT mettra également toute son attention sur l'articulation vie personnelle/vie professionnelle notamment au regard des contraintes de transport qui pèsent aujourd'hui lourdement sur les budgets des postiers.

**C'est pourquoi d'ores et déjà, la CFDT revendique :**

- ▶ La revalorisation des métiers en PIC par une révision à la hausse de la structure fonctionnelle et une augmentation du nombre de pilotes machine.
- ▶ Des parcours professionnels enrichis via la formation, la promotion et les parcours qualifiants.
- ▶ Le comblement des postes vacants par des emplois pérennes (CDI).
- ▶ Un cadrage des UAP avant leur déploiement sur l'ensemble des PIC.
- ▶ Une reconnaissance et une valorisation de la poly activité au sein de l'UAP par le versement d'une prime
- ▶ Un véritable plan de déplacement d'entreprise
- ▶ Un investissement dans les systèmes d'aide à la manutention et des mesures visant à atténuer les effets de la mécanisation et de la station debout prolongée.

**La CFDT utilisera toute sa force de proposition pour peser fortement sur ces négociations.**

**Pour obtenir de nouvelles avancées concrètes  
Pour nos collègues des PIC & CTC**

**AVEC VOUS, POUR VOUS, LA CFDT**